

**Procès-verbal
de la RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de L'ÉCOLE BRASSARD — SAINT-PATRICE (MAGOG)
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Le 14 décembre 2015

Procès-verbal de la 3^e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Brassard/Saint-Patrice, tenue au local 111 de la bâtisse Brassard, le 14 décembre 2015, à 18 h 15 .

PRÉSENCES

Mesdames	Julie Veilleux	Présidente
	Annie-Claude Dépelteau	Vice-présidente
	Sophie Vincent	Parent
	France Bélanger	Parent
	Julie Milliard	Parent
	Angela Elias	Directrice

ABSENCES

Josée Martineau	Parent
Valérie Giguère	Responsable du service de garde

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 20

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Madame Sophie Vincent que Madame Angela Elias agisse à titre de secrétaire de la séance du 14 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Sophie Vincent et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 30 novembre 2015
5. Grille-matières 2016-2017
6. Moyen de financement
7. Autres sujets :
 - A. Comité de parents

CÉ-15/16-22

CÉ-15/16-23

- B. Correspondance
- C. Varia
- 8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2015

- Considérant que les membres du conseil d'établissement ont reçu copie du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2015 dans les délais prescrits;

Il est proposé par Madame France Bélanger d'adopter le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2015 avec les modifications suivantes :

Point 4 : Nous aurions dû lire le point 8 au lieu du point 3, ainsi que le point 9 au lieu du point 4.

CÉ-15/16-24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. GRILLE-MATIÈRES 2016-2017

- Considérant l'application des articles 84 et 86 qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique et le temps alloué à chaque matière;
- Considérant les dispositions du régime pédagogique concernant le temps alloué à chaque matière;
- Considérant la proposition des enseignants que la présente grille-matières soit approuvée pour l'année scolaire 2016-2017.

Il est proposé par Annie Claude Dépelteau d'approuver la grille-matières déposée par la direction de l'école avec les commentaires suivants :

- Considérant que la musique a des bienfaits sur l'apprentissage et le développement de l'élève;
- Considérant que certains élèves n'auront pas la possibilité de faire l'apprentissage d'un instrument à l'extérieur de l'école;
- Considérant que l'harmonie est une richesse dans notre école et qu'il est essentiel de lui donner une place de choix;
- Considérant que nous avons un profil art et multi média au 3e cycle;
- Considérant qu'il est proposé d'explorer le réaménagement de ce profil afin d'accueillir l'harmonie;
- Considérant que les parents qui siègent au CÉ sont d'avis que la place de l'harmonie est importante dans notre milieu et qu'ils désirent que cette option soit accessible pour les élèves.

En terminant, les parents souhaitent que l'harmonie junior s'offre en parascolaire aux élèves du 2e cycle et plus particulièrement aux élèves de 4e année.

CÉ-15/16-25

Le document est déposé au répertoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. MOYEN DE FINANCEMENT

Il est proposé de faire la vente de gourdes d'eau identifiées avec le logo de l'école et mention « 1915-2015 » pour souligner le 100e anniversaire de l'établissement. La vente se tiendra durant le mois de janvier 2016 (jusqu'à épuisement des stocks).

Possibilité de 4 couleurs différentes au coût de 13\$ chacune. Prix de revient : 7.25\$ + tx, commande de 500 bouteilles. Profit estimé à 4.66\$ chaque donc 2 330\$.

Les fonds seront réinvestis dans les saines habitudes de vie (volet sportif ou alimentation) de nos deux pavillons. (Fonds 5 : pouvant être reporté en 2016-17)
Le but de cette vente est multiple : offrir un objet aux couleurs de l'école pour augmenter le sentiment d'appartenance, promouvoir la consommation quotidienne d'eau du robinet (réduire l'emballage).

La direction dépose toutes les informations relatives à ce projet.

Il est proposé par France Bélanger et résolu d'approuver cette campagne de financement.

Une question est posée : peut-on avoir un prix spécial pour la vente de plusieurs gourdes?

7. AUTRES SUJETS

A. Comité de parents :
Rien à signaler.

B. Correspondance :
Aucune.

C. Varia
Parole au public :
Les deux enseignantes de musique Mme Rochefort et Mme Simon exposent leurs préoccupations en lien avec la perte de la période 5 pour l'harmonie.

Il est important de noter que ce point a été présenté avant la prise de décision des membres du conseil. Il est donc intimement lié au point 5 présenté plus haut.

CÉ-15/16-26

CÉ-15/16-27

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Sophie Vincent, que la séance soit levée, il est 19 h 50.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Présidente

Directrice